

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF308

présenté par

Mme Engrand, Mme Sicard, M. Casterman, M. Monnier, Mme Marais-Beuil, Mme Bordes et
Mme Lorho

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--